

Après le vol de 18 millions de francs à Akanda

Deux suspects neutralisés par les gendarmes de Mekambo

SCOM  
Libreville/Gabon

LES agents de la brigade de gendarmerie de Mekambo, dans le département de la Zadié, ont procédé à l'interpellation de deux jeunes gabonais, Yvan Moatekouba et Joël Gilio Essenga Mboha, suspects d'avoir participé à un vol de 18 millions de francs dans la commune d'Akanda.

Les deux individus ont ensuite été mis à la disposition de l'antenne de la direction générale des Recherches (DGR) de Mako-

kou, aux fins de leur acheminement sur Libreville où ils devaient être déferés.

Selon les premiers renseignements recueillis auprès des sources policières proches de l'investigation, les faits se seraient produits au domicile d'un auxiliaire de commandement établi au Premier campement, dans la commune d'Akanda. « Les voleurs présumés sont une bande de jeunes ayant agi avec la complicité d'un enfant de la victime. La bande de voyous a ensuite pris la poudre d'escampette. Et certains d'entre eux se



Photo : DR

sont par la suite retrouvés dans la province de l'Ogooué-Ivindo », révèle un Officier de police judiciaire (OPJ).

Malheureusement pour eux, Yvan Moatekouba et Joël Gilio Essenga Mboha,

qui commençaient déjà à mener la douce vita à Mekambo, ont été neutralisés par les agents de la brigade de gendarmerie locale, ceux-ci ayant reçu le signalement des deux suspects quelque temps auparavant.

Lors de leur audition, les deux mis en cause ont indiqué qu'une bonne partie de leurs compères supposés se trouveraient à Libreville. Les fugitifs devront être mis à la disposition de l'unité spéciale de la gendarmerie de Libreville, dont les éléments sont actuellement sur les dents dans le cadre de cette affaire.

Les présumés voleurs d'Akanda, Yvan Moatekouba et Joël Gilio Essenga Mboha, sur le chemin de Libreville.

Braconnage dans la région de Franceville

Sale temps pour les chasseurs d'espèces intégralement protégées

G.M.S.  
Franceville/Gabon

LA brigade des Eaux et forêts de la Passa a procédé dernièrement à une saisie d'espèces d'animaux intégralement protégés. Ce gibier venait d'être abattu au village Mbouma-On-dama, par cinq braconniers présumés, qui ont également été arrêtés.

« Il s'agit d'une petite saisie en quantité, mais importante en termes de qualité », a indiqué le directeur provincial des Eaux et forêts du Haut-Ogooué, Serge Morel Manembe.

Ce jour-là, alertés de ce qu'une grande activité de chasse a lieu dans la forêt, au village Mbouma-On-dama, les paramilitaires



Photo : Guy MADJOUPA S

Une partie des animaux abattus par les chasseurs. On voit ici le chevreton aquatique, une espèce protégée.

se rendent sur place. La cargaison qu'ils y trouvent comprend un porc-épic, une antilope à bande dorsale noire et trois chevrotons aquatiques, dont deux boucanés. « Le chevreton aquatique est une espèce intégralement protégée. Le seul fait qu'il se trouve

dans cette prise est un crime grave », soulignent les Officiers de police judiciaire (OPJ).

La souricière mise en place permet aux paramilitaires - la période de fermeture de la chasse les a amenés à redoubler de vigilance -, de neutraliser



Photo : Guy MADJOUPA S

Les autorités judiciaires lors de la descente sur le terrain.

un groupe de cinq braconniers présumés. Conformément aux dispositions légales, le gibier saisi a été incinéré à la décharge publique du quartier Yéné, dans le quatrième arrondissement de Franceville. Les auteurs de cette battue répondront, quant à

eux, de leurs actes devant la justice.

Pour rappel, depuis le 15 septembre, et ce jusqu'au 15 mars prochain, la chasse est fermée au public. Il s'agit d'une période durant laquelle la capture en masse d'animaux sauvages et la commercialisa-

tion des produits de la chasse sont strictement interdites. Ainsi, des contrôles, parfois inopinés, sont-ils régulièrement effectués, dans le but de faire respecter cette réglementation et décourager les récalcitrants.

Incendie au quartier Ngouéma à Oyem

Une habitation de six chambres et un restaurant réduits en cendres

PME  
Oyem/Gabon

UN incendie s'est déclaré, le lundi 17 décembre dernier, vers 10 heures, au quartier Ngouéma, dans le deuxième arrondissement de la commune d'Oyem, chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. Bilan : une habitation en planches de six chambres, un restaurant et un débit de boisson réduits en cendres.

Heureusement, aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée. Toutefois, on dénombre de nombreux dégâts matériels. Les occupants des lieux ont presque tout perdu : du matériel ménager, des congélateurs, trois compteurs d'électricité. Mais aussi des documents ad-



Photo : Emmanuel Ebang Mve

Les soldats du feu s'employant à circonscrire les flammes.

ministratifs et d'état-civil. Selon des témoins, une marmite abandonnée sur le feu, dans le restaurant, serait à l'origine de ce sinistre. En effet, l'une des victimes raconte : « un policier est entré brusquement dans le restaurant pour un contrôle. N'ayant certainement pas de papiers et d'argent, le cuisinier,

qui est un expatrié, a jugé mieux de quitter précipitamment les lieux, abandonnant ainsi la marmite au feu. »

L'ustensile ayant pris feu, la bouteille de gaz a littéralement explosé, le tout en quelques minutes seulement. Les flammes se sont ensuite propagées à la vitesse d'un éclair, dans



Photo : Emmanuel Ebang Mve

Quelques effets seulement ont pu être sauvés de justesse par les secours.

la maison mitoyenne faite en bois et dans le bistrot attendant.

Les sapeurs pompiers, arrivés pourtant assez vite, n'ont rien pu faire. Le feu ayant presque tout consumé sur son passage, il ne restait aux soldats qu'à circonscrire les flammes, afin d'épargner d'autres habitations aux

alentours.

Ce sinistre a, une fois de plus, alimenté des spéculations sur les véritables missions des agents des forces de police dans la ville d'Oyem. Quelques mois seulement après les coups et blessures volontaires infligés sur la voie publique par un autre agent du commissariat

central du chef-lieu du Septentrion, ayant entraîné le décès d'un jeune compatriote, après quelques jours d'hospitalisation à Libreville.

Un drame qui tourmente toujours les esprits dans tout le département du Woleu et la commune d'Oyem. D'aucuns se demandent encore ce qu'un policier est allé faire dans un restaurant. On a appris par la suite que c'était pour s'enquérir de la qualité des produits proposés aux clients, missions normalement dévolues aux personnels de l'hygiène publique et sanitaire.

Ce policier était-il en mission officielle ? L'enquête ouverte devrait situer les victimes qui, en attendant, menacent de poursuivre l'agent en question devant les juridictions compétentes.